

Quelques repères sur les compétences (fiche RNCP 30806)

Le Master Mention « Droit social » certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- Informer et conseiller des clients et des collaborateurs sur des questions de droit social
- Organiser le dialogue social et la concertation avec les représentants du personnel et gérer les élections professionnelles dans l'entreprise
- Mettre en œuvre des mesures réglementaires liées au droit du travail (application du règlement intérieur, choix et mise en œuvre des contrats de travail dans le cadre des recrutements, organisation des licenciements etc...)
- L'analyse et la résolution des questions juridiques liées à l'application du droit social dans des entreprises ou des structures de petite taille
- l'analyse de documents juridiques (contrats, conventions collectives, loi, etc...), la négociation et la rédaction d'actes juridiques
- Assurer une veille juridique constante

Le Master Mention « Droit social » propose cinq parcours :

- **Mobilité internationale des travailleurs**
- **Théorie et pratique du droit social (TPDS)**
- **Droit et relations sociales dans l'entreprise (DRESE)**
- **Juriste en droit social et ingénierie sociale (En Alternance)**
- **Droit de la protection sociale (DPS)**

- Parcours « Mobilité internationale des travailleurs » :

- Maîtriser les savoirs fondamentaux relatifs à la relation de travail d'un salarié mobile (libre circulation, protection sociale, fiscalité, gestion des salariés expatriés...)
- Gérer une situation de mobilité internationale dans toutes ses dimensions : impatriation ou expatriation de salariés tant du point de vue des formalités administratives que gestionnaires ou juridiques (Droit applicable, protection sociale et fiscalité du travailleur migrant, GRH à l'internationale)
- Résoudre des situations juridiques complexes dans le domaine du droit du travail ou de la protection sociale interne
- Organiser le dialogue social et la concertation avec les représentants du personnel
- Mettre en œuvre des mesures réglementaires liées au droit du travail (élection, règlement intérieur, recrutement, licenciements, etc.)
- Travailler, négocier et argumenter en anglais dans le domaine de spécialité

- Parcours « Théorie et pratique du droit social » (TPDS) :

- Mettre en œuvre des mesures réglementaires liées au droit du travail (élection, règlement intérieur, recrutement, licenciements, etc)
- Prévenir et résoudre des litiges en interprétant les textes en vigueur
- Assurer une assistance et un conseil juridique de clients, collaborateurs et autres
- Préconiser les démarches à mettre en œuvre relatives au droit social
- Assurer une veille juridique et maîtriser les outils de la recherche en droit

- Parcours « Droit et relations sociales dans l'entreprise » (DRESE) :

- Maîtriser les savoirs fondamentaux relatifs à la relation de travail (sociologie du travail, gestion des ressources humaines)
- Organiser des négociations collectives et résoudre des conflits collectifs
- Organiser le dialogue social et la concertation avec les représentants du personnel
- Mettre en œuvre des mesures réglementaires liées au droit du travail (élection, règlement intérieur, recrutement, licenciements, etc)
- Prévenir et résoudre des litiges en interprétant les textes en vigueur
- Assurer une assistance et un conseil juridique de clients et de collaborateurs

- Parcours « Juriste en droit social et ingénierie sociale » (Alternance) :

- Gérer les relations avec les syndicats et les représentants élus du personnel
- Elaborer et mettre en œuvre des stratégies en matière de rémunération et de protection sociale
- Mettre en place des dispositifs juridiques relatifs à l'organisation de l'entreprise, la sécurité des personnes
- Négocier et rédiger des accords collectifs
- Assurer la gestion contentieuse des conflits et la médiation
- Concevoir et mettre en œuvre des politiques de rémunérations
- Gérer des risques professionnels
- Evaluer des compétences professionnelles
- Assurer une assistance et un conseil juridique de clients et de collaborateurs

- Parcours « Droit de la protection sociale » (DPS) :

- Maîtriser les savoirs fondamentaux relatifs à la sécurité sociale et à la protection sociale
- Maîtriser les aspects contentieux relatifs à ce domaine
- Maîtriser les recours tiers payeurs et les relations avec les organismes d'assurance
- Mettre en place et gérer la protection sociale d'entreprises
- *Connaître* les différents régimes sociaux et fiscaux de sécurité sociale (notamment hors régime général de sécurité sociale) et de protection sociale complémentaires
- Gérer les risques d'accidents du travail et maladies professionnelles (notamment dans leur dimension contentieuse)

- Capacités communes à tous les diplômes de Master :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

N-Activités de services administratifs et de soutien

O-Administration publique

Q-Santé humaine et action sociale

- Grandes entreprises (Service des GRH ou service juridique)
- PME
- Cabinets d'avocats
- Cabinet de consultants
- Cabinets d'experts-comptables
- Organisations syndicales
- Organisation d'employeurs
- Administration publique
- Organismes sociaux
- Inspection du travail (concours)
- Magistrature (concours)
- Juriste d'entreprise spécialisé en droit social
- Cadre dans des organisations professionnelles représentatives des salariés ou des employeurs
- Avocat spécialisé en droit social
- Cadre de la sécurité sociale
- Juriste dans des organismes de protection sociale
- Rédacteur juridique
- Consultant en protection sociale
- Directeur des ressources humaines
- Inspecteur du Travail